



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Monsieur le Préfet,
Monsieur le vice-président du Conseil Départemental
Madame l'Inspectrice d'Académie
Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Nous siégeons aujourd'hui en CDEN dans un contexte très préoccupant pour l'Education Nationale à l'instar des autres Services Publics. Alors que l'Ecole craque comme jamais, la dotation reçue ne permettra pas de réparer les dégâts créés par la crise ni de répondre aux besoins. Notre déclaration est à l'image de la colère et de l'exaspération que 70% des personnels ont exprimé par leur grève et dans la rue le 13 janvier dernier. Oui, des écoles qui craquent, des classes qui ferment par centaines, qui se vident puis se remplissent à nouveau, puis se vident encore, des parents déboussolés, des équipes épuisées, voilà mesdames et messieurs, l'état du service public d'Education en cette fin de quinquennat que cette journée de mobilisation aura mis en lumière. Le 13 janvier, nous n'étions pas à Ibiza, nous étions dans la rue, contre cette politique désastreuse qui conduit l'EN dans le mur, qui abandonne la jeunesse d'un pays. Cette politique est menée par un ministre dont le mépris affiché envers les personnels est à présent connu de tous, ministre dont nous ne prononcerons pas le nom !

Ce ne sont pas les miettes distribuées qui répareront 5 ans de casse de l'Ecole. Il est grand temps d'écouter une profession abîmée qui ne souhaite qu'une chose : retrouver du sens à son métier, pouvoir l'exercer dans de bonnes conditions, avec reconnaissance salariale, sociale et humaine. Nous réclamons pour cela un virage à 180°.

- Là où le ministre dit contractuel·les, la profession dit plan d'urgence et recrutement massif pour l'Education via un collectif budgétaire
- Là où le ministre dit indemnités, Grenelle avec 28,50 euros nets mensuels pour les échelons 5 à 9 (soit 42% de la profession), là où il dit primes au mérite, la profession répond dégel du point d'indice et rattrapage salarial
- Là où le ministre dit évaluations nationales standardisées et recentrage sur les fondamentaux, la profession répond ambition pour l'Ecole et liberté pédagogique, émancipation des élèves
- Là où le ministre dit l'inclusion est une réussite, la profession réclame un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH, l'abandon des PIAL, et des moyens pour les établissements spécialisés
- Enfin, là où le ministre dit loi Rilhac, et hiérarchie dans l'école car c'est bien de cela dont il s'agit, la profession a répondu non à 91% au sondage ministériel, mais cela n'aura pas suffi à arrêter un passage en force de plus.

Nous vous alertons, monsieur le Préfet, mesdames et messieurs les élus, madame l'Inspectrice d'Académie, mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, les personnels sont épuisés, des directrices et directeurs d'écoles noyé·es par des demandes toujours plus pressantes ajoutées à la gestion de la crise, aux adjoint·es dans les écoles qui ont perdu le sens du métier, en passant par les remplaçant·es ballotté·es d'écoles en écoles, pour jouer les pompiers, sans aucune reconnaissance. Nous y ajouterons les AESH, en première ligne, toujours plus précarisé·es, et l'ensemble des personnels qui, quoi qu'il en coûte continue de faire fonctionner la machine.

Nous examinons aujourd'hui le projet de préparation de la rentrée 2022. L'exercice est

difficile pour vous, madame l'Inspectrice, quand on n'a pas de moyens pour ouvrir les postes nécessaires, pas même pour ceux prévus pour les soi-disant priorités nationales. Ces mesures depuis 5 ans sont fortement consommatrices de postes mais se font à moyens constants, comme pour tout ce qu'a fait le ministre depuis son arrivée.

Donc 2 moyens d'enseignement supplémentaires pour les écoles ! Misérable !

Vous êtes dans l'obligation de ronger l'os : gratter à 3 ou 4 élèves près, y compris sur des petits RPI car il n'y a plus rien à gratter ailleurs !

Rien ou quasi rien au titre de la démographie, démographie, certes en baisse, mais devons-nous rappeler les contraintes du territoire rural, du tissu scolaire disséminé, que nous défendons, et qui demande une attention toute particulière ? Le ministre lui-même et le gouvernement afficheraient, du moins dans le discours, cette priorité. Dans notre département, nous devons aller encore plus loin dans ce travail chirurgical, avec une moyenne maximum de 20 élèves par classe : ça coûterait + 60 postes !

Rien pour le remplacement et la formation continue ! Si la crise avec son caractère exceptionnel révèle un manque criant de remplaçants, dans une période plus apaisée, une abondance de ces postes reste nécessaire pour permettre de la souplesse, l'assurance de couvrir les besoins et des départs en stage de formation tout au long de l'année : + 10 postes par circo soit + 70 postes

Rien pour les RASED démantelés sous Sarkozy, oubliés sous Hollande, et finis d'achever sous Macron. Nous réclamons leur reconstitution, sans gourmandise, en commençant par un RASED complet par circo : + 21 personnels avec la formation accompagnante

Quelques miettes pour la direction d'école ! Si nous actons le fait que le département a œuvré pour garantir le statutaire, ce qui n'est pas le cas partout, nous réclamons l'augmentation de décharge pour toutes et tous : environ + 260 postes

Tout cela sans compter les 133 postes nécessaires pour les PMQC pour avoir un enseignant en plus pour 10 classes, les postes nécessaires en SEGPA, EREA, ESMS et le recrutement massif d'AESH.

Dans le second degré, ce sont près de 8000 postes qui ont été volés depuis 2017 : c'est un hold-up sur la jeunesse, ces postes doivent être rendus et abondés !

On vous épargnera l'addition, elle peut paraître pharaonique voire caricaturale. Il n'en est rien : à l'échelle du pays, ce sont 90000 postes, c'est quelques 4 milliards d'investissement annuel qui sont nécessaires. A l'échelle du budget de l'Etat et de celui de l'EN, c'est bien peu ! C'est un choix politique, c'est juste préparer et miser sur l'avenir, et sur sa jeunesse ! Ce sont aussi des cotisations et du salaire socialisé pour notre Sécurité Sociale !

C'est surtout dérisoire en comparaison aux allègements fiscaux et patronaux engagés par le gouvernement dans la période récente. Allez, on se rafraîchit toutes et tous la mémoire : 240 milliards d'euros dont 80 milliards en subvention et 160 milliards en prêts aux entreprises dont on ne sait s'ils pourront être remboursés. Gardons aussi en tête le doublement de la fortune des milliardaires durant ces deux années de crise. Elle atteint 300 milliards d'euros, presque le budget de l'Etat. N'oublions pas non plus le scandale de l'évasion fiscale : de 80 à 100 milliards d'euros...

Oui, mesdames et messieurs, notre petite carte scolaire au regard de tous ces chiffres, c'est une carte scolaire de misère. Nous vous le redisons madame l'Inspectrice, vous n'êtes pas responsables de ces décisions et vous avez, vous-même, l'humilité de le reconnaître. Malgré tout nous comptons bien, dans cette instance, pouvoir influencer sur certains de vos choix et nous vous demandons solennellement : Osez utiliser votre réserve de postes ! Pas d'économies ! On ne sait jamais, le ministre pourrait les reprendre, comme les centaines de millions rendus sur son budget au mépris des personnels, des élèves et de leurs familles, ces dernières années. Nos petits RPI de Saint Pompon au sud jusqu'à Miallet/Saint Jory au Nord en passant par Auriac du Périgord ont besoin de ces postes, comme nos écoles en REP à la maternelle de Vergt ou en ville comme à l'Alba à Bergerac. Ce sont des exemples, nous n'oublions pas les autres !

Devant cette assemblée, nous aimerions aussi alerter le CDEN. Nous savons toutes et tous, ici même, et à fortiori à la FSU, pour l'avoir subie, que l'entrave à l'exercice de la liberté d'expression est inacceptable. Dans les établissements scolaires, les enseignants, sont garants, dans l'exercice de leurs fonctions, de la neutralité vis-à-vis de l'État. En outre, dans la sphère privée, ces agent·es de l'État ne sont nullement soumis·es à l'obligation de réserve qui a été supprimée par la loi du 13 juillet 1983. Dans cette même loi, le devoir de réserve n'existe pas non plus. L'article 6 de cette même loi précise les choses, je cite : « la liberté d'expression est garantie aux fonctionnaires », dont la conséquence est de penser librement (ça c'est nous qui l'ajoutons, mais c'était sous-jacent) et malheureusement, certains l'ont payé tragiquement, y compris de leur vie, dans notre profession. Les seuls fonctionnaires pour lesquels peut s'appliquer une injonction de réserve, sont les « fonctionnaires d'autorité » que nos collègues ne sont pas. Il n'est indiqué nulle part, qu'un·e enseignant·e, a l'interdiction, dans la sphère privée, de participer à une manifestation contre une fermeture de classe de son école, ou de signer une pétition ou même de participer à une réunion, en s'y affichant comme un·e citoyen·ne libre et éclairé·e. Or des pressions et des sermons parfois violents, de la part de personnels d'autorité, ont encore eu cours dans notre département à l'occasion de cette carte scolaire. Des échanges entre l'administration et les équipes d'écoles doivent avoir lieu, et s'opérer bien en amont des instances. Nous condamnons cette pratique inacceptable et infondée qui consiste à proférer des menaces à peine voilées sur des collègues agissant en leur qualité de citoyen. Se dire les choses, oui ! Faire pression et menacer, jamais ! Ce ne sont que des abus de pouvoir supplémentaires qui n'apportent rien. Au contraire, ils fragilisent les personnels et confortent leur sentiment de défiance. Nous le rappelons, le statut nous protège : il nous donne des obligations mais il nous donne aussi des droits. Et c'est bien pour cela, que ce pouvoir veut le casser !

Pour conclure, la FSU, avec les personnels, continue de demander, des mesures immédiates, ce que nous appelons un plan d'urgence. Plus que jamais, le service public d'Education et les services publics dans leur ensemble ont besoin de ce plan d'urgence, quoi qu'il en coûte, et nous continuerons à nous mobiliser en ce sens avec les personnels.